

## RAPPORT DE GESTION À LA RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO

Réunion du Conseil : Le 24 août 2007  
Points à l'ordre du jour :  Point du président  
 Décision  
 À huis clos  
 Information  
 Résolution / règlement

---

### RECOMMANDATION(S) :

#### IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 27 juillet 2007 soit approuvé.

#### SUJET :

Le procès-verbal de chaque réunion du Conseil doit être examiné et approuvé lors d'une réunion suivante pour s'assurer qu'il traduit fidèlement les décisions prises.

**Nom :** Mary Martin  
**Titre :** Avocate générale et secrétaire générale  
**Coordonnées :** 416 874-5915  
**Courriel :** mary.martin@gtta.com

## RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO

### PROCÈS-VERBAL

#### RÉUNION ORDINAIRE N° 4 DU CONSEIL

**DATE DE LA RÉUNION :** Le vendredi 27 juillet 2007

**LIEU DE LA RÉUNION :** Metro Hall, Toronto  
Salle de comité 308  
12 h 30

**PRÉSIDENT :** Rob Maclsaac

**SECRÉTAIRE :** Mary Martin

**MEMBRES PRÉSENTS :** Brian Ashton  
Paul Bedford  
Gary Carr  
Fred Eisenberger  
Bill Fisch  
Adam Giambrone  
Peter Smith

**MEMBRES ABSENTS :** Roger Anderson  
Hazel McCallion  
David Miller

**EMPLOYÉS PRÉSENTS :** Michael Fenn, directeur général  
Employés de la RTGT

---

**OUVERTURE :**

Le président, M. Maclsaac, déclare la réunion ouverte.

On annonce l'absence de Hazel McCallion, de David Miller et de Roger Anderson. Le président confirme qu'il y a quorum et que l'avis de réunion prescrit par le règlement de la Régie a été envoyé.

Le président souhaite la bienvenue aux employés municipaux de toute la RGT et de Hamilton qui assistent à la réunion afin de présenter au Conseil leur exposé sur le transport local et interrégional. Il présente également Mary Martin, avocate générale de la RTGT.

Le Conseil s'est réuni pendant l'avant-midi pour poursuivre un atelier sur la planification stratégique. La version finale du Plan stratégique de la Régie sera présentée dans un proche avenir lors d'une réunion ouverte, aux fins d'approbation.

**DÉCLARATION D'INTÉRÊT :**

Le président demande si des conflits d'intérêts potentiels existent; aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**CONFIRMATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE :**

Proposée par : P. Smith; appuyée par : F. Eisenberger

- 07-B24 : Que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 25 mai 2007 soit approuvé.

**Adoptée****REMARQUES DU PRÉSIDENT :**

Il n'y a aucun ajout à l'ordre du jour de la réunion.

Étant donné l'ordre du jour chargé, le président passe directement aux exposés sur la planification des transports, en rappelant à chaque présentateur la limite de 20 minutes prescrite.

---

**Exposés sur la planification des transports**

Joe Perrotta présente un bref survol des enjeux sur lesquels on a demandé à chaque présentateur de se concentrer :

- la description des tendances actuelles et projetées en matière de transport dans la région, selon les prévisions concernant la croissance de la population et de l'emploi tirées du Plan de croissance provincial;
- les cinq principaux défis découlant des tendances régionales en matière de transport;
- la description des cinq principaux atouts de la région;
- les principaux plans et programmes en place ou en cours d'élaboration pour relever les défis de l'avenir;
- les cinq principaux obstacles à l'amélioration de l'ensemble des déplacements des personnes et du transport des marchandises dans la région;
- les cinq meilleures possibilités de combler les lacunes en matière de transport dans la région du grand Toronto et de Hamilton;
- la relation entre l'initiative Transports-Action Ontario 2020 et les plans municipaux, en mettant l'accent sur l'impact global.

Les exposés ont été présentés par des représentants des entités suivantes :

- la Ville de Hamilton,
- la région de Halton,
- la région de Peel,
- la Ville de Toronto,
- la région de York,
- la région de Durham,
- GO Transit.

07-B49 : Exposés régionaux sur la planification des transports

Proposée par : B. Fisch; appuyée par : P. Smith

Il est résolu que le Conseil se réfère aux exposés sur la planification des transports présentés par les municipalités et GO Transit, à titre de ressources documentaires, lors de l'élaboration du Plan régional des transports.

**Adoptée**

---

BR-07-0007 : RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, Michael Fenn, donne un bref aperçu de son rapport, distribué précédemment par voie électronique aux membres du Conseil.

Proposée par : P. Smith; appuyée par : F. Eisenberger

Il est résolu que le rapport BR-07-0007 soit déposé et archivé.

**Adoptée**

**POINTS DE DÉCISION**

07-B25 : Lieu de la réunion

Proposée par : A. Giambrone; appuyée par : B. Fisch

Il est résolu :

1. (*Nouveau*) Que le personnel reçoive l'instruction d'étudier la possibilité de modifier le Règlement n° 1 afin de donner au Conseil plus de souplesse dans le choix des lieux de réunion et de lui éviter l'obligation d'adopter une résolution pour tenir une réunion à l'extérieur des bureaux de la RTGT.
2. Que le Conseil approuve, en vertu de l'article 7.3 du Règlement n° 1, la tenue de la réunion du Conseil du 27 juillet 2007 dans la municipalité de la Ville de Toronto, au Metro Hall, Salle de comité 308, 55, rue John, Toronto (Ontario) M5V 3C6.

**Adoptée**

07-B26 : Politique régissant les conflits d'intérêts

Proposée par : P. Smith; appuyée par : F. Eisenberger

Il est résolu :

---

1. Que la politique générale provisoire sur les conflits d'intérêts ci-jointe soit par la présente approuvée et adoptée en tant que politique régissant cette question dans les activités et affaires de la Régie.
2. Que, par la présente, tous les dirigeants et employés de la Régie reçoivent l'autorisation et la consigne de prendre toutes les mesures utiles ou nécessaires pour mettre en œuvre ladite politique et l'appliquer dans l'exercice quotidien de leurs fonctions administratives au sein de la Régie.
3. Que le directeur général de la Régie reçoive par la présente la consigne de faire rapport au Conseil d'administration de la Régie, au moins deux fois l'an, de la mise en œuvre et de l'application de ladite politique.

**Adoptée**

07-B27 : Politique sur les fonds de petite caisse

Proposée par : F. Eisenberger; appuyée par : P. Bedford

Il est résolu que le Conseil approuve la Politique générale administrative 07-003 ci-jointe, qui porte sur la manipulation des fonds de petite caisse.

**Adoptée**

07-B28 : Politique sur les déplacements, les repas et l'accueil

Proposée par : F. Eisenberger; appuyée par : P. Smith

Il est résolu :

1. Que le Conseil adopte à titre de directive temporaire, jusqu'à son examen par le Comité de vérification, la Politique générale administrative 07-002 ci-jointe, qui concerne les déplacements, les repas et l'accueil, et qui s'applique aux employés et aux membres du Conseil de la RTGT.
2. Que la Politique 07-002 soit soumise à l'examen du Comité de vérification et que celui-ci présente au Conseil un rapport de cet examen et, le cas échéant, les modifications qu'il propose, en vue d'une approbation finale.

**Adoptée**

---

**07-B29 :      Approbation du plan d'activités et du budget**

Proposée par : A. Giambrone; appuyée par : G. Carr

Il est résolu :

1. (*Nouveau*) Que, aux fins de la présentation du budget en septembre, le directeur général reçoive la directive de déposer à l'attention du Conseil une politique ou un règlement sur le contrôle des finances.
2. Que le Conseil reçoive la proposition de budget pour l'exercice 2007-2008 à titre d'information, sur la base du budget et des ressources financières affectées par le gouvernement de l'Ontario, dans l'annexe A ci-joint;

Que le directeur général présente par la suite à l'attention du Conseil un budget révisé qui mette en œuvre l'aménagement organisationnel et la stratégie de dotation en personnel approuvés par le Conseil, dans le respect des paramètres de l'affectation totale établie par le gouvernement provincial pour l'exercice 2007-2008;

Que le budget révisé indique les effets annualisés de toute révision ou modification apportée.

**Adoptée****07-B30 :      Plan régional des transports – Plan de travail**

Proposée par : F. Eisenberger; appuyée par : P. Smith

Il est résolu :

1. Que le Conseil approuve le plan de travail contenu dans le rapport ci-joint en vue du développement du Plan régional des transports (PRT) et donne au personnel la consigne d'exécuter le plan de travail, étant entendu que des rapports d'étape seront présentés aux réunions subséquentes du Conseil.
  2. Que le Conseil approuve la formation de comités consultatifs techniques composés de fonctionnaires municipaux et provinciaux et chargés de travailler avec le personnel de la RTGT à l'élaboration du PRT.
  3. Que le texte joint aux présentes sous le titre « Règlement n° 3 », qui est un règlement concernant la création, la composition et le rôle du Comité consultatif sur le PRT au Conseil d'administration de la Régie, soit par la présente approuvé et adopté en tant que règlement de la Régie, avec la modification suivante :
-

L'article 3.2 du Règlement n° 3 est remplacé par le suivant, lequel comprend un nouvel alinéa 3.2c) :

**Article 3.2 Composition du Comité consultatif**

*Le Conseil ou le Sous-comité nomme, en retenant leurs services dans la mesure de leurs disponibilités, les membres du Comité consultatif parmi les personnes qui :*

- a) utilisent des moyens de transport dans le secteur régional de transport ou sont touchées par eux, notamment les étudiants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les représentants d'organisations syndicales et de l'industrie;*
- b) fournissent collectivement une perspective complète sur les défis et les projets de mesures appelés à façonner le futur système de transport du secteur régional de transport;*
- c) forment collectivement une représentation générale et équilibrée du secteur régional de transport. (Modification)*

4. Qu'un comité de sélection regroupant le président, Paul Bedford, Gary Carr et Bill Fish soit formé par la présente et chargé du mandat de nommer des candidats adéquats au Comité consultatif sur le PRT et de retenir leurs services, à condition que ces candidats répondent aux qualifications ou exigences collectives ou individuelles prescrites par le Règlement n° 3.

**Adoptée**

07-B31 : Critères relatifs aux initiatives à effet rapide

Proposée par : P. Smith; appuyée par : F. Eisenberger

Il est résolu :

1. Que le Conseil approuve le cadre préliminaire des critères d'évaluation contenu dans le rapport ci-joint et applicable aux projets et initiatives à effet rapide.
2. Que le Conseil donne au personnel la directive d'appliquer le cadre aux projets et initiatives éventuels à effet rapide et de faire rapport au Conseil lors de sa réunion d'août en lui recommandant une liste initiale de projets à effet rapide.

**Adoptée**

---



**07-B32 : Nomination d'une secrétaire générale**

Proposée par : B. Ashton; appuyée par : P. Bedford

Il est résolu que le Conseil approuve la nomination de Mary Martin au poste de secrétaire générale de la Régie et qu'il la charge de s'acquitter à ce titre des fonctions prévues pour le titulaire de ce poste par les règlements de la Régie, ainsi que de toute autre fonction que le Conseil d'administration ou le président pourra lui confier de temps à autre.

**Adoptée****INFORMATION****RAPPORTS DES EMPLOYÉS****BR-07-0008 : Indemnité – Administrateurs et dirigeants**

Proposée par : B. Ashton; appuyée par : B. Fisch

Il est résolu que la Régie soit autorisée à exécuter et à remettre à chacun de ses dirigeants et administrateurs, y compris les dirigeants et administrateurs nommés après la date des présentes, une indemnité ayant essentiellement la forme prévue en annexe à la présente résolution. Tous les signataires autorisés de la Régie reçoivent par la présente l'autorisation et la consigne d'exécuter l'indemnité au nom de la Régie et de la remettre à chaque administrateur ou dirigeant, de même que toute modification qu'ils pourraient, à leur entière discrétion, considérer utile ou nécessaire.

**Adoptée****TABLE RONDE**

Aucune question n'est abordée.

---

07-B41 : QUESTIONS DÉLIBÉRÉES À HUIS CLOS

Résolution visant à prononcer le huis clos

Proposée par : P. Smith; appuyée par : B. Ashton

Il est résolu que, conformément à la Politique de gestion 07-001 – Réunions ouvertes du Conseil, la suite de la réunion se déroule à huis clos afin de traiter de questions relatives aux ressources humaines, de questions contractuelles et de l'achat de certains produits et services.

**Adoptée**

**Suite de la réunion à huis clos**

Proposition d'ajournement à 18 h

Proposée par : F. Eisenberger; appuyée par : B. Fisch

**Adoptée**

---